



## UNE RÉHABILITATION EN MARCHÉ

Le 5 décembre dernier, une foule attendait l'arrivée de monsieur Thierry Hegay, Sous-Préfet de Mantes-la-Jolie à l'occasion de la plantation de 8000 arbres par la société PetitDidier.

Parmi les personnalités qui ont montré leur intérêt pour cet évènement, nous notons la présence de monsieur Cardo, député UMP de la 7<sup>e</sup> circonscription des Yvelines, monsieur Breton, vice Président du Conseil Général du Val d'Oise, monsieur Wanner, Maire de Boisemont ainsi que d'autres élus des communes environnantes et de représentants d'associations.

### Qu'est-ce qu'une forêt ?

Une surface contiguë de plus de 0,5 hectare, composée d'arbres d'au moins 5 mètres de haut à l'âge adulte et dont le feuillage couvre au moins 10% de la surface du sol (référence de la FAO).

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que les forêts régularisent le cycle de l'eau et protègent les sols, recyclent l'oxygène de l'atmosphère en stockant de grosses quantités de gaz carbonique. Autant de raisons pour protéger les forêts et encourager le reboisement des bois maltraités par le passé.

Ce 5 décembre, il a donc été planté, symboliquement, un chêne en présence d'élus locaux et d'invités qui ont bravé le chemin crotteux qui leur avait été ouvert.

### La mairie s'est engagée

Préserver la qualité des paysages, valoriser le patrimoine naturel de Vaux sont,

depuis plusieurs années, sujet à réflexions constantes sur toutes les entités paysagères qui structurent l'espace communal, mais aussi, et à chaque fois que possible, l'objet d'interventions directes de la commune sur des opérations de reconquête et de mise en valeur de ces espaces. La mise en valeur de la forêt, avec pour objectif final l'ouverture de cet espace boisé au public, est l'un des volets de l'engagement communal porté dès 2001 au Plan de Protection et d'Aménagement Durable.

En 2002 la commission communale Urbanisme et Environnement établit un projet de réaménagement et de mise en valeur de la forêt. Plusieurs années sont nécessaires pour mettre en place et préciser ce projet qui doit répondre à la fois aux exigences réglementaires, foncières, techniques, financières et trouver des partenaires public et privés.

Début 2006 une première opération sur 25 hectares est déjà réalisable en partenariat avec l'entreprise Petitdidier qui autofinancera l'opération.

Conformément au projet, les six premiers hectares du bois de Fort Vache retrouvent leur vocation forestière, après évacuation des déchets polluants et gravats qui l'encombraient. Il n'est pas un secret de dire que le terrain a par la suite été remblayé (matériaux propres, inertes et naturels) afin de combler les effondrements de fontis et recréer un nivellement pour accepter une conséquente couche de terre végétale.

### Un écosystème forestier stable et durable

PetitDidier, choisira de travailler avec la société Vert Limousin afin de répondre efficacement à une volonté d'agir.

Vert Limousin se distingue par une connaissance pointue des espèces et variétés les mieux adaptées en milieu naturel, et la certification ISO\* 9001.

Le but de la végétalisation du site de Fort Vache consiste à recréer un écosystème forestier stable et durable. Pour y parvenir, plusieurs critères sont à respecter : le choix des essences, la densité de plantation et la force des arbres, l'utilisation d'accessoires de plantation ap-

propriés et le soin apporté à la plantation proprement dite.

### Le choix des essences :

Le meilleur moyen consiste à regarder la végétation existante aux alentours. Dans le cas présent, l'entreprise part sur une trame végétale composée d'une dizaine d'essences d'arbres. Chêne sessile, chêne pédonculé, châtaigniers, charme, merisier, érable sycomore, érable plane, frêne, bouleau et robinier faux accacia.

### Densité de plantation et force des arbres :

La densité de plantation est fonction de l'essence choisie et de la force des arbres. Le but étant de créer ici un boisement forestier durable, il a été décidé de planter de petits sujets mais de façon dense. Il a été prévu de planter des arbres de force comprise entre 80 cm et 1 mètre, avec une densité de 2000 plants à l'hectare, soit un pied tous les 2,20 m en tous sens.

### Accessoires de plantation :

La parcelle étant située en plein milieu forestier, les gaines de protection antigibier sont indispensables. Il est donc d'installé, lors de la plantation, une gaine à petite maille maintenue par deux tuteurs en bambou qui assureront en plus une protection contre le vent.

### Une plantation soignée :

Lors de la plantation, il est important de respecter la chaîne de fraîcheur des jeunes plants. Ils seront au plus vite transplantés de la pépinière au site de Fort Vache.

La société Vert Limousin garantit la reprise des jeunes plants et s'engage à les remplacer l'année suivant la plantation en cas de rejet.

*José Harter*

*Adjoint au Maire à l'Information*



\*La norme ISO 9001 fait partie de la série des normes ISO 9000, relatives aux systèmes de gestion de la qualité, elle donne les exigences organisationnelles requises pour l'existence d'un système de gestion de la qualité.